

Avis de constitution

SOCIETE « AMAL CONSULTING »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE BATIM 3
NON LOIN DE LA PHARMACIE MAMIE ADJOUA LOT 602, Lot
602, Ilot NEANT

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 07/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMAL CONSULTING »

Objet : INFORMATIQUE ET QUALITE.

Et pour la réalisation de l'objet social:

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE BATIM 3
NON LOIN DE LA PHARMACIE MAMIE ADJOUA LOT 602, Lot
602, Ilot NEANT

Dirigeant(s) M HAMADEH ATTALAH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00410 du 22/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04742/GTCA/RC/2026 du 22/01/2026

